

Antidote

Bulletin de la CGT CNAV37

www.cgt-cnav-37.com

N° 24 Mai 2008



Antidote le retour

Après deux années d'interruption, le revoilà, en pleine forme et toujours aussi partisan

Dans ce numéro :

- Les salaires
- Le rachat des jours RTT
- Des infos sur le CE
- Des brèves, des petites annonces
- La lutte des travailleurs sans papiers
- Non aux 41 ans de cotisations....
- La complémentaire santé

Tel un ludion, le spectre de Mai 68 sort du placard tous les dix ans. C'est l'occasion des exorcismes et des oraisons funèbres, des enterrements de première classe et des cérémonies d'adieux, des célébrations compassées, des imprécations et des repentances de tous les ralliés. Il est grand temps de se réapproprier Mai 68, les réalités derrière les mythes, le Mai des prolétaires (de la grève générale et des occupations), le Mai de la Commune étudiante, le Mai des murs

qui prennent la parole, le Mai des barricades qui ferment la rue et ouvrent la voie, le Mai qui a pavé le chemin des libérations et des transformations sociales et sociétales arrachées au cours de la décennie suivante, le Mai qui a soufflé sur Berlin, Prague, Mexico ou Turin, soulevant l'espoir tout autant que la critique du monde réellement existant, des normes et des évidences.

La suite sur www.mai-68.org

SALAIRES , POUVOIR D'ACHAT DE PIRE EN PIRE

Il est bien loin le temps du « candidat du pouvoir d'achat ». A peine un an après son sacre élyséen, la baudruche s'est lamentablement dégonflée et jamais la situation n'a été aussi difficile pour la grande masse des salariés de ce pays.

Augmentation des prix des produits de première nécessité, hausse du prix du gaz +10,5% en 4 mois...

Le poids des dépenses contraintes (loyer, transport, énergie..) est à un tel niveau qu'une très grande partie du budget des familles lui est consacré.

Tout cela s'accompagne d'une attaque sans précédent contre le droit à la santé : instauration de franchises, recul des remboursements de la sécurité sociale..

La moitié des salariés de ce pays qui ont un emploi ne gagnent que 1360 euros brut. Et c'est sans compter toutes celles et ceux qui, sans emploi, au RMI, personnes âgées au minimum vieillesse ou adultes handicapés touchent moins de 817 euros par mois.

Ces chiffres, résultat des licenciements et du chômage de masse, du blocage des salaires et de la précarisation de la main d'œuvre sont à mettre en rapport avec la croissance des profits des grandes entreprises.

Il serait illusoire de penser que les salariés de la Sécurité Sociale sont protégés de ce système. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le projet de la Cnav intitulé « Ambitions 2012 ».

Tout est dit derrière la langue de bois de circonstance :

- **La recherche par tous les moyens d'une hausse de la productivité en y incluant les non-remplacements et la gestion « rapide » des dossiers**
- **La baisse du coût des dossiers par la baisse de la masse salariale, par un contrôle statistique de plus en plus exigeant, de plus en plus facteur de stress**
- **La carotte, car dans un contexte de rigueur salariale, rien de tel que quelques promesses d'avancement individuel.**

Aujourd'hui, des choix s'imposent, soit l'enrichissement sans fin d'une minorité parasitaire et irresponsable, soit les besoins vitaux de la majorité de la population.

Ce n'est pas un problème de richesses, le 21 janvier, en une seule journée, les bourses européennes ont perdu 430 milliards d'euros de capitalisation. Tout cela n'est qu'une péripétie pour les marchés boursiers, les risques du métier en quelque sorte. C'est avant tout un problème de répartition des richesses.

40 ans après mai 68 que certains voudraient bien oublier et enterrer, les raisons de se révolter sont encore bien plus fortes et plus nombreuses !

En 2006, tous les records ont été battus dans ce domaine. Les entreprises du Cac 40 ont totalisé 100 milliards de profits.

Depuis des années, on nous ressasse que la « compétitivité » des entreprises nécessite la remise en cause des acquis sociaux et la précarisation de la main d'œuvre, que toutes les attaques portées contre le monde du travail sont la garantie d'un meilleur avenir pour tous...

Les conséquences de la crise financière démarrée aux Etats Unis, les émeutes de la faim, l'impact encore difficilement mesurable sur la situation des pays occidentaux sont en train de ruiner ces fables.

Mais que l'on se rassure, tout le monde n'est pas traité à la même enseigne.

Les Mittal, Michelin, Pineau, Bolloré (le pote à Sarkozy) et autres accumulent des fortunes qu'ils s'échangent ou placent en bourse pour les faire encore grossir !!!

Pour les engraisser, la pression est mise sur chaque salarié, de l'ouvrier à l'ingénieur pour baisser les coûts, améliorer la rentabilité, créer de la richesse pour augmenter les profits.



Travailler plus pour gagner plus ???

Cela devait arriver, le fameux et fumeux slogan présidentiel a trouvé sa concrétisation à la Cnav. Par note de service datée du 28 avril, nous apprenons qu'il va maintenant être possible dans notre organisme de racheter quelques jours de repos.

Au passage, cette note n'a jamais été communiquée, avant sa parution, aux organisations syndicales.

Pourtant, quand la direction veut vendre ses produits type « ambitions 2012 », elle n'hésite pas à démarcher les organisations, mais lorsqu'il s'agit de donner des informations qui concernent au premier chef les représentants du personnel, c'est le mutisme absolu. Rappelons-nous les récentes dénonciations d'usages...

Bref ! que dit cette note :

Les salariés intéressés pourront vendre leur droit au repos pour gagner plus. De manière très approximative, nous apprenons que la direction rachèterait de 3 à 5 jours, en fonction de la demande et des budgets. Toujours aussi efficace dans les prévisions de gestion...

Nous apprenons également, mais là cela frise la provocation sarkozyste (pour rester polis) que « *la Cnav entend participer à l'accroissement du pouvoir d'achat de ses salariés en permettant de racheter une partie des jours de repos...* »

Remettons les choses à leur place : tout d'abord la Cnav ne permet pas, c'est la loi qui l'impose, ce n'est pas un cadeau que nous offre la direction.

Ensuite, si la direction veut aider à l'accroissement de notre pouvoir d'achat, nous lui rappelons que nous lui avons déjà, avec les salariés, lors des derniers mouvements de grèves locaux, fait entendre nos revendications d'attribution exceptionnelle de points de compétence à toutes et tous ou de paiement de la prime de contact aux TC et de la prime de technicité aux niveaux 3.

Enfin, si la Cnav propose la monétisation des jours RTT et sans doute bientôt des heures supplémentaires, ce n'est pas, répétons le, pour nous faire un cadeau, mais bien parce que la

charge de travail devient de plus en plus importante et qu'il n'est pas possible d'y faire face avec les effectifs actuels. Alors plutôt que d'embaucher, il vaut mieux tenter de nous faire travailler plus !

Bien sûr, des collègues vont accepter de vendre des jours de repos, bien sûr lorsqu'il sera proposé des heures sup, il y aura toujours quelques volontaires. Dans une situation sans augmentation de salaire, de hausse des prix + 2,8% en 12 mois et près de 50% sur de nombreux produits alimentaires, notre propos n'est pas de les stigmatiser, voire de les culpabiliser.

Mais, l'arnaque est patente. Aujourd'hui, c'est la vente de nos jours de repos, et demain quels autres acquis, nos congés annuels, nos congés d'ancienneté ? et tout cela au nom de la défense de notre pouvoir d'achat face au blocage des salaires.

Ce que nous voulons,

- c'est le rattrapage de ce que nous avons perdu depuis des années,
- c'est 40 points par mois comme se les sont auto-attribués les directeurs des caisses
- c'est la reconnaissance de notre travail et pas la carotte des points de compétence

Tout cela, nous n'attendons pas que « *la Cnav nous en fasse cadeau pour participer à l'accroissement de notre pouvoir d'achat* », tout cela nous ne l'obtiendrons que par notre mobilisation et nos luttes.



La sécu est en déficit, le gouvernement trouve les remèdes

1. Déremboursement et instauration de franchises pour le risque maladie
2. Remise en cause de prestations pour les allocations familiales
3. Allongement du nombre d'années de cotisations pour l'ouverture du droit à la retraite

Pendant ce temps, les patrons sont toujours exonérés d'un certain nombre de cotisations sociales (charges disent ils). Ainsi depuis la loi Aubry de 98, ils ne versent plus la totalité des cotisations sociales pour des salaires s'élevant jusqu'à 1,6 Smics

Exonération = salaire brut mensuel x coefficient
Exemple pour un salaire brut mensuel de 1500 euros (selon la formule du ministère)

Recherche du coefficient de calcul =

$$0.433 \times (1.6 \times \frac{\text{SMIC mensuel 2007}}{\text{salaire brut mensuel}} - 1)$$

$$\text{Soit} = 0.433 \times (1.6 \times \frac{1280.07}{1500} - 1)$$

$$\text{Soit} = 0.433 \times (1.6 \times 0.85 - 1)$$

$$\text{Soit} = 0.433 \times (1.36 - 1)$$

$$\text{Soit comme coefficient} = 0.156$$

$$\text{Montant de l'exonération en euros} = 1500 \times 0.156 = 234 \text{ euros}$$

Ces exonérations d'un maximum de 26 % pour un SMIC brut (soit 333 euros) sont dégressives jusqu'à 1.6 x SMIC ce qui correspond à 2048 euros de salaire brut mensuel.

Les patrons ont très largement récupéré les 11.4% de baisse de productivité liés au passage de 39 à 35 heures grâce à l'ensemble des dispositifs d'exonération successifs.

N'y a-t-il pas à exiger un retour sur salaire et pouvoir d'achat des 25 milliards d'euros qui leur seront encore distribués cette année ?



Tableau des exonérations par tranche de 100 euros

Rémunération brute	1300	1400	1500	1600	1700	1800	1900	2000
Coefficient	0.249	0.200	0.158	0.121	0.088	0.059	0.033	0.010
Exonération	323.93	280.63	237.33	194.03	150.73	107.43	64.13	20.83

Régularisation des Travailleurs Sans Papiers

Depuis le 15 avril, plusieurs centaines de travailleurs étrangers, avec la CGT et l'association Droits Devant sont entrés en grève pour la régularisation de leur situation.

L'ampleur de leur participation aux manifestations du 1^{er} mai montre le formidable potentiel de lutte engendré par cette grève chez tous les sans papiers.

Devant l'ampleur de cette mobilisation, le cabinet du Ministre Hortefeux s'est trouvé obligé d'accepter l'examen de 1000 dossiers de grévistes et de travailleurs partie prenante du mouvement.

Mais par une ultime provocation qui vise à diviser le mouvement, le Ministère et et la Préfecture de Paris ont renvoyé les collectifs parisiens de sans papiers devant la CGT en leur affirmant que c'était elle qui « faisait le tri » !!!.

Pour gagner, pour éviter le piège de la division que tend le gouvernement aux travailleurs sans-papiers, les collectifs, les organisations qui les soutiennent, en premier lieu la CGT et Droits Devants doivent tout faire pour favoriser l'unité et l'élargissement du mouvement et pour le soutien concret aux grévistes des sites occupés.



Tout cela est plus que nécessaire, car face à la forte mobilisation des sans papiers, des actions violentes commencent à être menées. Dans le 13^e arrondissement, une dizaine de gros bras fascistes ont attaqué un chantier occupé.

Organisme (au grand coeur) voulant participer à l'accroissement du pouvoir d'achat de ses salariés achète à bas prix:

- RTT
- Congés ancienneté
- Enfants à charge
- Fractionnement...

INSCRIPTION AU CONCOURS LEPINE
La Direction de la CNAV recherche d'autres inventions aussi imaginatives afin d'éviter toutes augmentations de salaires et embauches (écrire au DRH)



Promo

Le samedi, vous vous ennuyez...
Notre organisme vous propose de vous retrouver nombreux autour du « *traitement des anomalies de revalorisation OR* »
Buffet campagnard non compris
Contactez la Cnav et son DRH (Rue de Flandre)

Vous partez en retraite entre le 1^{er} juin et le 30 septembre...
Sachez que vous avez droit au paiement de la seconde fraction de la prime de vacances au prorata du temps de travail accompli entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

La Direction aux abonnés absents

Lors de la grève du 6 décembre 2007, l'ensemble des salariés et les organisations syndicales CGT et FO ont soulevé un certain nombre de questions confirmées le 4 mars 2008 par un courrier adressé à la Direction.

Celui-ci reprenait, entre autres, les points suivants :

- ❖ amélioration de l'envoi des notifications, RIB et certificat de vie
- ❖ solution apportée au problème du 08... d'un coût trop élevé pour les assurés
- ❖ intégration de la totalité des courriers dans l'OR et pour chaque révision

Ces questions ont été soulevées, à nouveau, lors de la délégation mensuelle du 27 mars 2008.

A ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue.

Pour la CGT, tous ces points doivent être réglés rapidement. Il s'agit de problèmes internes et organisationnels.

Et plutôt que de faire payer aux assurés plus d'un million d'euros de communications téléphoniques, la CGT considère que l'accès à la Cnav pour tous les assurés devrait être gratuit.



Points de compétence

La direction nous a indiqué lors des dernières réunions vouloir distribuer plus de points de compétence. D'après les premiers éléments, nous n'y croyons pas ! Cela renforce plus que jamais la revendication d'attribution exceptionnelle de points pour tous.

RETRAITES : Non aux 41 ans de cotisations !

Le grand rendez vous prévu en 2008 par la loi Fillon de 2003 n'aura finalement pas eu lieu.

Contrairement à ce que prétendait initialement le gouvernement, il n'y a eu aucune négociation. Une simple présentation a suffi au ministre Bertrand pour annoncer aux organisations syndicales le passage à 41 ans de cotisations pour l'ensemble des salariés du public et du privé pour obtenir une retraite à taux plein. Cette décision est d'autant plus inacceptable que les négociations sur la pénibilité du travail ont échoué, le patronat faisant toujours obstacle à la mise en place d'un véritable droit au départ anticipé pour les salariés usés avant l'heure, dont l'espérance de vie en retraite est ainsi diminuée.

Passer aux 41 annuités revient à aggraver la baisse des pensions pour ceux qui ne peuvent les atteindre.

Si Xavier Bertrand ne satisfait pas encore totalement le Medef, qui veut remettre en cause l'âge légal de départ à 60 ans, pour ce qui est de la baisse des pensions – objectif non dit de toutes les politiques européennes –, les choses avancent. La paupérisation des retraités est la pédagogie de libéraux pour faire passer l'idée que les systèmes solidaires par répartition ne

marchent pas et qu'il faut d'autres panoplies, souscrire des plans d'épargne, etc.

L'effet réel des augmentations des annuités requises, c'est la paupérisation des retraités. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) constate qu'il n'y a pas d'effet proportionnel entre les durées de cotisation requises et le départ de la vie active. Pour un allongement des cotisations de 1,5 an, le départ n'est différé que de 0,2 an. En revanche, les retraites versées après les réformes ne cessent de baisser : -21%. Et cela devrait continuer sur cette pente jusqu'à 2050.

Qu'on ne vienne pas ensuite pleurnicher sur les seniors qui partent trop tôt ! Si les seniors partent, c'est parce que rien n'a été fait pendant des décennies pour changer leur rapport au travail, qu'on les a même expulsés sans vergogne par des plans sociaux en rafale, sous prétexte de productivité moindre.

Le 22 mai, l'ensemble des organisations syndicales appelle à une journée de grève et de manifestation contre le passage aux 41 ans de cotisations, pour le droit à la retraite.

La CGT de la Cnav prendra toute sa place dans cette mobilisation



COMPLEMENTAIRE SANTE

Très prochainement, nous publierons des fiches questions réponses sur les négociations « complémentaire santé ».

Nous portons aujourd'hui à votre connaissance, les principes qui ont guidé la CGT dans cette négociation :

1. Permettre une couverture santé dans la moyenne haute de ce qui existe
 2. Permettre une couverture des retraités actuels et futurs, à un coût non prohibitif
 3. S'appuyer sur le réseau des mutuelles existantes
 4. Distinguer la négociation de celle sur l'évolution des rémunérations.
- Le financement devant être abondé par un budget supplémentaire.

COMITE D'ENTREPRISE : Où en sommes nous ?

Activités sociales et culturelles

Après 9 mois de gestion CFDT-CFTC-CGC et FO :

- le centre de loisirs de Noisy a été fermé,
- le chalet des Contamines a intégré un Groupement d'Intérêt Economique,
- les longs courriers et certaines activités ont été supprimés.

Tout cela pour quels résultats ?

Des chèques ou des prestations ?

Deux conceptions de la gestion d'un Comité d'Entreprise s'opposent.

La plus simple consiste à redistribuer la dotation patronale en multipliant les chèques et bons de toutes sortes. C'est le choix des élus CFDT-CFTC-CGC et FO.

Cette conception qui favorise l'individualisme, la CGT ne la partage pas.

A notre sens, le CE doit répondre aux besoins des salariés, en leur proposant et en organisant

des activités diverses et variées pour eux et leur famille.

Dans ces périodes de vaches maigres au niveau des salaires, recevoir un chèque du CE peut apparaître comme une solution aux difficultés de fin de mois. Mais cela suscite quand même quelques questions :

- le Comité d'Entreprise est -t-il là pour garantir le pouvoir d'achat ?
- si le CE se substitue à l'employeur et distribue ainsi la dotation, comment répondra-t-il aux besoins de prestations enfance, loisirs, culture ?

En tout état de cause, la CNAV, elle, a toutes les raisons d'être satisfaite dans la mesure où les choix faits actuellement par les élus gestionnaires, l'aide à masquer la faiblesse des salaires.

Est-ce à titre de remerciements, que la Direction a répondu favorablement à une demande de prêt des gestionnaires du CE ?

Un prêt en échange de quoi ?

600000 €, c'est le montant du prêt sans intérêt que la direction vient d'octroyer aux nouveaux gestionnaires du CE pour les aider à tenir une promesse électorale (chèques vacances) dont le coût n'avait pas été chiffré. Cette décision quelque peu surprenante, ne manque pas de nous interpeller.

En 2001, les élus CGT-UGICT' CGT' avaient formulé une demande de prêt pour réaliser des investissements sur le patrimoine (Noisy et les Contamines), ils se sont vu opposer un refus catégorique. Chacun appréciera le changement d'attitude !

Ce manque de neutralité s'est révélé d'autant plus criant lors du Conseil d'Administration du 02/04/2008. En effet, la présentation par la direction de la demande de prêt des élus CFDT-CFTC-CGC et FO fût volontairement orientée.

En accordant ce prêt, qui selon elle, ne représente pas grand chose dans le budget de la CNAV, la direction achète probablement la complaisance de certaines organisations syndicales. **Pense-t-elle aussi acheter la paix sociale ?.**

Il nous semble important de rappeler qu'un audit a été réalisé à la demande des nouveaux élus gestionnaires par Atos Consulting. Le constat effectué par ce cabinet indiquait que la mise en place du chèque vacances serait impossible en 2008 sans *financemert externe*.

Les gestionnaires du CE n'ont pas tenu compte de ces réserves et ont décidé, contre vents et marées, de mettre en place le chèque vacances dès cette année.

Le coût affiché du budget loisirs (dont le chèque vacances / 1 077 000 euros) ne devrait pas poser de problème pour l'année 2008, compte tenu du « *financement externe* » obtenu par la Direction en Conseil d'Administration. **Mais qu'en sera-t-il en 2009 ?**

Le cabinet d'Audit indiquait, que sans apport externe, « *des arbitrages lourds seraient à réaliser* ».

Faut-il en déduire que d'autres activités seront supprimées au CE, et cela malgré les propos rassurants tenus lors de la campagne électorale ?

A ce sujet, rappelons que nous sommes intervenus lors de la rencontre avec le secrétaire du CE le 26/02/2008 pour souligner, entre autres, nos inquiétudes quant à l'avenir du personnel du CE et particulièrement celui des médiathécaires.

Et la démocratie dans tout ça...

Depuis juin 2007, notre organisation n'a eu de cesse d'intervenir en séance plénière pour dénoncer le manque de transparence et de démocratie de la nouvelle équipe de gestion : Disparition des commissions de travail non obligatoires, peu, voir pas d'informations préalables sur les changements et modifications structurelles intervenues (contrat de gestion du Châlet Chantecler, informations comptables fournies au conseil d'administration de la CNAV, bilan 2007, budget 2008...).

Fort du soutien des 47% de salariés au dernières élections, les élus CGT continueront à exiger plus de lisibilité dans les politiques menées tant sur un plan économique qu'au niveau des activités..

Consultez notre analyse du rapport d'audit présenté lors de la séance plénière du 13/02/2008 sur <http://www.cgt-cnav-37.com/rubrique-1151021.html>

Exemple de coût d'un séjour de 2 semaines aux Contamines pour une famille (deux adultes et deux enfants)

Vacances 2007 Tranche 5		Vacances 2008 Tranche 2 nouveau barème	
Agent	330 €	Agent	798€
Conjoint	330€	Conjoint	798€
Enfant 4 ans	0€	Enfant 4 ans	400€
Enfant 10 ans	131,32€	Enfant 10 ans	598€
Total	791,32€	Total	2594€
		A titre exceptionnel pour 2008 Réduction de 15% si paiement Chèques Vacances	-389,10€
			2204,90€
		Remise exceptionnelle de 10% sur facture acquittée (maximum 150 euros)	-150€
			2054,90€
		Chèques vacances	320€
Coût des deux semaines	791,32€	Coût des deux semaines	1734,90€

**A vendre SUPERBE PROPRIETE
REGION SAVOYARDE**

**CAUSE DOUBLE EMPLOI AVEC
LES CHEQUES VACANCES**



Dans ce numéro, on ne vous aura pas, faute de place, dit tout le bien que l'on pense des manifestations de lycéens contre les suppressions de postes dans l'enseignement, des grèves de salariés du secteur privé (La Redoute, Coca Cola, Pilpa, etc...) pour les salaires et pour l'emploi, de l'appel d'organisations de jeunes contre la loi dite de « Modernisation du marché du travail »...

On ne vous aura pas dit, non plus, tout le mal que l'on pense de la 1ere année de Sarkozysme, de l'envoi des troupes françaises en Afghanistan, de l'arrivée d'une droite extrême au pouvoir en Italie, des nouvelles déclarations du fasciste Le Pen sur « le détail », des volontés d'enterrer mai 68, de la refonte du Code du Travail, du danger de la prolifération des cultures transgéniques, de la technologie du nucléaire civil, des atteintes aux droits de l'homme tués pour préserver les bonnes relations commerciales, etc...

Qu'importe, l'expérience nous enseigne que les mois de mai sont toujours porteurs d'espoir !

Alors, en attendant le prochain numéro d'Antidote, vous pouvez retrouver informations et positions de notre syndicat sur le site <http://www.cgt-cnav-37.com/>